

Un peu comme la madeleine de Proust, tous les ans à la même époque, resurgit le problème récurrent des posidonies qui envahissent les plages du Cap. Une contradiction entre économie locale et protection de l'environnement, où le meilleur équilibre à trouver pour les deux se heurte à la législation d'une espèce protégée.

Endémique à la Méditerranée, cette plante à fleurs aquatiques est capitale pour l'écosystème de la planète. En développant des prairies sous-marines, les herbiers - lieu de vie, d'alimentation, frayère et nurserie des poissons - assurent la production d'oxygène par photosynthèse.

Arrachée du fond de la mer par les tempêtes successives hivernales du Cap Corse, les feuilles et rhizomes viennent s'accumuler et s'entasser par banquettes sur les plages. Bien que sa présence soit utile contre l'érosion marine, l'aspect et la matière de la posidonie morte dans l'eau

sont rebutants pour le local et le touriste, lorsqu'ils veulent se baigner. Des vacanciers qui parfois déchantent alors que les lieux sont vantés pour leur sable blanc et leur eau turquoise. « *On s'est fait avoir* », se plaignait l'an dernier une jeune touriste en arrivant à la plage de Tamarone.

Début des travaux aujourd'hui

Une tempête impromptue de nord-est du mois de juillet 2019 avait ruiné le décor de carte postale et les espoirs économiques de la région, en encombrant les plages de la commune, qui venaient d'être nettoyées.

Après un vent de colère des socioprofessionnels et des élus, avec quelques tweets incisifs, dénonçant le « *lascia core* » pour la pointe du Cap, une solution avait été prise dans l'urgence entre la CdC, la Dreal, le Parc marin du Cap Corse et des Agriate et la commune de Rogliano. Nettoyer

des bandes de dix mètres, afin que le baigneur puisse accéder à l'eau, sans passer dans ce substrat pas très agréable. Une solution immergée par le premier coup de Siloccu.

Les entités devaient alors se revoir au mois de septembre dernier.

« *Nous sommes le 2 juin et on n'a rien. C'est la première fois que nous nous voyons, et vous nous dites que vous avez travaillé* », lançait incisivement le premier adjoint de la commune de Rogliano, Hervé Orsi, en réponse à la représentante de la Dreal, lors d'une récente réunion sur site.

« *Des promesses d'engagement n'ont pas été tenues et aucune consultation avec les usagers. S'il n'y a pas de plage, c'est un pan de l'économie qui s'écroule, en plus de la pandémie* », s'exclame l' élu.

La législation interdit à tout engin mécanique de travailler sur une plage pour intervenir sur de la posidonie, aussi bien morte que vivante. Sauf si elle représente un danger pour le ri-

verain. Et dans ce cas précis, un nettoyage du bord souhaité aussi pour raisons sécuritaires s'imposerait, car des puits d'eau se sont formés.

Trouver un équilibre entre environnement et économie. Rendre une plage accessible, établir un cahier des charges et être présent avec l'entreprise lors des travaux d'étendage, étaient les propositions retenues, lors de cette réunion. « *Plus de mille feuilles comme l'an dernier. Enlever la posidonie mouillée au bord, l'étaler sur la plage et la laisser sécher. Nous verrons ensuite l'évolution de la plage* », suggérait Maddy Cancemi, la directrice du PNM, gestionnaire et financeur de l'opération.

Le début des travaux est prévu ce lundi sur la plage de Padule, avant une prochaine réunion pour la plage de Tamarone.

« *Vous pourriez même être un exemple de la plage la mieux gérée avec des posidonies* », souhaitait Maddy Cancemi.

ALAIN CAMOIN